

**5-16-2**

**Commune d'Agde  
PLAN LOCAL D'URBANISME  
(P.L.U.)**

**Clôtures – Perméabilité.**

*Dossier pour approbation*

*Conseil Municipal du  
16/02/2016*

*Vu pour être annexé à la délibération du  
Le Maire*

# Perméabilité écologique des clôtures

---

« Il ne suffit pas de protéger un espace naturel pour préserver sa biodiversité. En effet les plantes et les animaux qui y vivent ont besoin de se déplacer pour accomplir leurs cycles vitaux. Les graines s'envolent avec le vent ou partent dans les cours d'eau. Les oiseaux, les amphibiens migrent pour passer l'hiver au chaud ou trouver leurs plans d'eau de reproduction. Les mammifères explorent leur territoire pour chasser ou se nourrir. Aussi, il est devenu essentiel de lutter contre la fragmentation du territoire qui gêne ou empêche la libre circulation des êtres vivants.

L'urbanisation et ses murs, les clôtures, les voiries sont autant d'obstacles qui sont de sérieuses menaces pour les échanges génétiques entre les populations animales et végétales et qui interdisent leur développement. [...].

Chacun peut, dans sa propriété, rendre ses clôtures perméables ou encore mieux, ne pas en faire. »<sup>1</sup>

Afin d'assurer la fonctionnalité des corridors écologiques et permettre le déplacement des espèces sur le territoire agathois, les clôtures situées au sein des corridors écologiques (dont le vaste espace de la Planèze), devront être perméables. Ces actions peuvent toutefois s'étendre sans modération à la totalité du territoire

La perméabilité des clôtures est nécessaire pour les espèces terrestres de petite taille (reptiles, amphibiens, micro-mammifères, hérisson...), de taille moyenne (lapin, fouine, belette...) et de grande taille (blaireau, renard...). Les oiseaux, chiroptères et insectes pouvant s'affranchir de ce type d'obstacle.

- > **La haie végétale/bocagère**, elle ne présente aucun muret, aucun grillage et est seulement composée de végétaux, de préférence avec plusieurs espèces végétales. Elles peuvent être associées d'un talus ou d'un fossé



*Haies végétales en milieu agricole et résidentiel perméable à la faune de toute taille*

---

<sup>1</sup> Source : Brochure « Agir pour la Biodiversité » - Conseil Général de l'Isère



*Haies plessées, perméables à la faune de taille petite et moyenne*

- > **La clôture herbagère** utilisée principalement en milieu agricole mais pas seulement, elle est totalement perméable



*Clôtures herbagères en milieu agricole et résidentiel*

- > **Les ganivelles**, en matériaux naturels ce type de clôture est perméable à la petite et moyenne faune. Elle est souvent utilisée sur les espaces littoraux.





- > **La clôture grillagée** utilisée principalement en milieu urbain. La perméabilité de ce type de clôture varie selon la taille des mailles du grillage et des adaptations qui ont pu être aménagées dessus.

- Une clôture au maillage resserré peut être rendue perméable à la petite faune en installant des découpes

Cette découpe de hérisson sur une plaque métallique se fixe par des rabats sur le grillage et permet découper les mailles pour créer un passage à petite faune sans nuire à la clôture  
(source : CG38)



- Une clôture présentant un mur vertical et lisse type parpaing, peut être rendu un peu plus perméable par l'installation de plante grimpante sur ce mur

*Mur urbain végétalisé (source : semonsdesjardins.com)*



- Une clôture grillagée peut être aménagée avec un espace laissé libre d'au moins 25 cm en pied de clôture.



*Clôture barreaudée avec espace libre au pied (source : Alloclosure.com)*

- > **A proximité des cours d'eau et fossé**, aucune clôture ne doit être installée près des berges d'autant plus si elle est perpendiculaire au cours d'eau, afin de maintenir la fonction de corridor des abords des voies d'eau et le risque d'embâcles en cas de crue.